



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTÈME

Communiqué de presse

21 septembre 2026

La BCE va investir une partie de ses fonds propres en titres tokenisés, avec un règlement via Pontes

- La BCE a lancé des travaux préparatoires pour acquérir une expérience pratique en matière d'investissements tokenisés et de technologie des registres distribués (*distributed ledger technology*, DLT)
- Les transactions seront réalisées en monnaie de banque centrale dans Pontes, la solution de règlement de l'Eurosystème pour les transactions reposant sur la DLT
- Les premiers investissements porteront sur des titres libellés en euros émis par le secteur public de la zone euro et par des entités supranationales européennes

La Banque centrale européenne (BCE) a lancé des travaux préparatoires pour investir une petite partie de ses fonds propres en titres tokenisés. Cela lui permettra d'acquérir de l'expérience pratique en tant qu'investisseur et de se constituer une expertise institutionnelle dans le recours à la technologie des registres distribués (*distributed ledger technology*, DLT) sur les marchés financiers. Le portefeuille de fonds propres est un portefeuille ne relevant pas de la politique monétaire qui apporte des revenus à la BCE pour couvrir ses dépenses opérationnelles, à l'exception de celles liées à la réalisation de ses missions de surveillance prudentielle.

Cette mesure soutiendra également la stratégie de l'Eurosystème visant à adapter la monnaie de banque centrale à l'ère numérique. Les éléments clés de cette stratégie sont Pontes, la solution de l'Eurosystème pour le règlement d'actifs tokenisés en monnaie de banque centrale [lancée aujourd'hui](#), et l'initiative Appia, qui fournira une feuille de route pour un écosystème financier tokenisé en Europe.

Les marchés financiers tokenisés continuent d'évoluer, en parallèle du développement de nouvelles infrastructures de marché reposant sur la DLT. En investissant directement, la BCE obtiendra une expérience de première main sur l'ensemble du cycle d'investissement, qui comprend l'exécution de

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

la transaction, le règlement, les systèmes et les activités de gestion de portefeuille. Les achats seront réglés en monnaie de banque centrale via Pontes.

Les premiers investissements porteront sur des titres libellés en euros émis par des administrations centrales ou régionales de la zone euro ainsi que des agences et institutions supranationales européennes. Une fois les travaux préparatoires achevés, le directoire de la BCE fixera les détails opérationnels et le calendrier des investissements, en tenant compte des évolutions de l'émission de titres tokenisés et de l'écosystème financier tokenisé au sens large en Europe.

De plus amples informations concernant Pontes et les initiatives de l'Eurosystème en matière de finance tokenisée sont disponibles sur le [site internet de la BCE](#).

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Lena-Sophie Demuth](#) au : +49 162 2952316.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.